



Commune de Moiry

Mars 2026



Communications de la Municipalité

Election communale du 29.03.2026 – 2^{ème} tour



Le 2^{ème} tour de l'élection de la Municipalité aura lieu le 29.03.2026.

Aucun candidat ne s'étant officiellement présenté à cette élection pour le siège restant à pourvoir, le-a candidat-e qui obtiendra le plus de suffrages sera élu-e.

La présidente du Conseil général annoncera les résultats de cette élection devant l'administration communale **aux environs de 12h00**. Les cloches sonneront juste avant, pour annoncer la fin du dépouillement.

Le 1^{er} tour de l'élection pour la syndication est prévu le 26.04.2026.

Tour de Romandie – 1^{er} mai 2026



La 3^e étape du Tour de Romandie aura lieu le 1^{er} mai, à Orbe. Un passage des cyclistes est attendu à Moiry aux alentours de **16h30 – 17h00**, sous réserve de variations selon le déroulement de l'étape.

Les coureurs arriveront depuis Ferreyres et monteront ensuite en direction de La Praz. N'hésitez pas à passer les applaudir !

La route cantonale sera temporairement fermée à la circulation lors du passage de la course. Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation en place.

Petit mai



La traditionnelle fête du Petit mai aura lieu le **dimanche 3 mai 2026**. Durant la matinée, les enfants feront la tournée du village et chanteront des chansons pour annoncer l'arrivée du printemps. Merci de leur réserver un bon accueil !

Parc Jura Vaudois – programme d'activités 2026



Cette année, le Parc naturel régional Jura vaudois propose près de 30 excursions, visites, ateliers et expériences à vivre ! Au programme, de nombreuses nouveautés : vivre un spectacle burlesque sur les oiseaux, explorer une grotte calcaire, déguster les paysages, percer les mystères des refuges forestiers, écouter un concert dans un chalet d'alpage et bien d'autres rendez-vous dédiés aux patrimoines naturel, paysager et culturel de la région.

Inscription et paiement sécurisé en ligne sur <https://parcjuravaudois.ch/activites>

Contrôle des habitants / administration - Horaires



Veuillez prendre note que le bureau du contrôle des habitants et de l'administration communale sera ouvert sur demande **du 04.04.2026 au 19.04.2026.**

Chiens en laisse pour la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi la législation cantonale rend obligatoire la tenue des chiens en laisse **du 1er avril au 15 juillet**. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes. Merci pour votre collaboration !



Viens fabriquer ton nichoir ! - Rappel

Atelier nichoir – vendredi 24.04.2026 à 17h00 – A la déchetterie

Cet atelier est destiné aux enfants (accompagné d'un adulte si nécessaire) et sera encadré par MM. Jean-Jacques Capt et Lionel Tissot.



Agenda

Dimanche 29.03.2026 : Election Municipalité – 2^e tour

Mardi 07.04.2026 : Film « Mon ami Barry » à 14h30 au cinéma de Cossonay. Deux billets disponibles à l'administration communale.

Vendredi 10 et samedi 11.04.2026 : « Concours Jean-Louis » avec 12 vignerons vaudois à la salle villageoise le vendredi soir et le samedi. Plus d'informations à venir.

Vendredi 24.04.2026 : Atelier de fabrication de nichoir à 17h00 à la déchetterie. Inscription sur la page d'accueil du site internet communal www.moiry.ch.

Vendredi 01.05.2026 : Afterwork Karaoké autour d'un piano dès 18h30 - salle villageoise. (org. Chant pour chant)

Vendredi 01.05.2026 : Passage du Tour de Romandie dans l'après-midi (voir page 1)

Mardi 19.05.2026 : Installation des autorités par le Préfet à 18h à la salle villageoise

Samedi 30.05.2026 : Repair-Café de 9h à 15h à l'Atelier à Cossonay.



La Municipalité vous transmet ses meilleurs messages et reste à votre disposition.

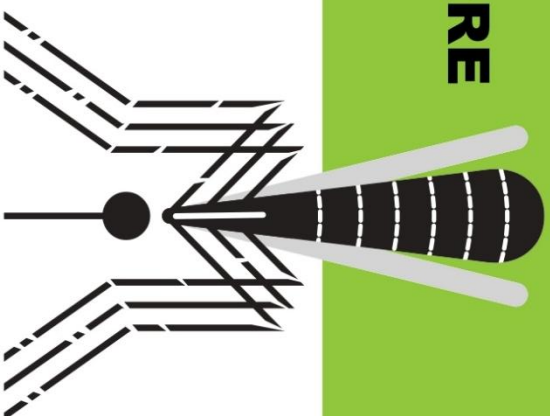


Bureau communal et contrôle des habitants / horaires d'ouverture

Lundi (en cas de séance de Municipalité) : 19h00 - 19h30 / Mardi : 14h00 – 18h00

Téléphone : 021/866.13.83 Mail : greffe@moiry.ch ou controledeshabitants@moiry.ch

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets, bâches, jouets, pneus, qui peuvent retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, papiers de parois, etc.).



Si c'est possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.

Luttons contre le moustique tigre. Coupons- lui l'eau !

Comment aider ?

- Éliminez les sites de pontes dans votre jardin !

- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch



Ce qu'il faut savoir

- Le moustique tigre est une **espèce invasive exotique** qui se trouve dans les zones habitées et évite les plans d'eau naturels où il est à la merci des prédateurs
- Quelques centimètres d'eau stagnante pendant quelques jours peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération
- Il peut voler sur plusieurs mètres pour trouver de l'eau
- Le moustique tigre évite les gros volume d'eau comme les piscines

Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

- Une **gène non négligeable**
Le moustique tigre se distingue des autres espèces de moustiques par **son comportement de piqure agressif**. Il pique pendant la journée et avec beaucoup d'insistance.

Un vecteur de maladie tropicale

Le moustique tigre peut être un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le Zika et le chikungunya. **Le risque est toutefois limité, ces maladies exotiques n'étant en principe pas présentes sous nos latitudes.**

Reconnaître un moustique tigre

- Pattes zébrées noir et blanc
- Une ligne blanche traverse le thorax (dos de l'insecte)
- Moustique très petit (corps d'env. 5 mm)
- Actif de jour



Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir repéré un moustique tigre ?

- Prenez une photo (la plus nette possible) de l'insecte
- Transmettez-la directement sur la plateforme suisse : www.moustiques-suisse.ch

